Formation socio-économique : UAA1 : Normes et société

1. Je distingue normes et valeurs.

<table>
<tr><th>VALEURS</th><th colspan="2">NORMES</th></tr>
<tr><td><u>Définition :</u> un idéal, un principe moral qui guide nos actions, nos comportements, une grande valeur fondatrice de nos sociétés ou d'un groupe social.</td><td colspan="2"><u>Définition :</u> des règles de conduite fondées sur les valeurs et qui marquent l'appartenance d'un individu à une société.
Les règles de vie en société que doivent apprendre les individus sont donc des normes.</td></tr>
<tr><td rowspan="2"><u>Les 10 VALEURS de base</u>
Continuité / stabilité :
- Sécurité
- Conformité
- Tradition
Dépassement de soi :
- Bienveillance
- Universalisme
Changement :
- Autonomie
- Stimulation
Hédonisme
Affirmation de soi :
- Pouvoir
- Réussite
 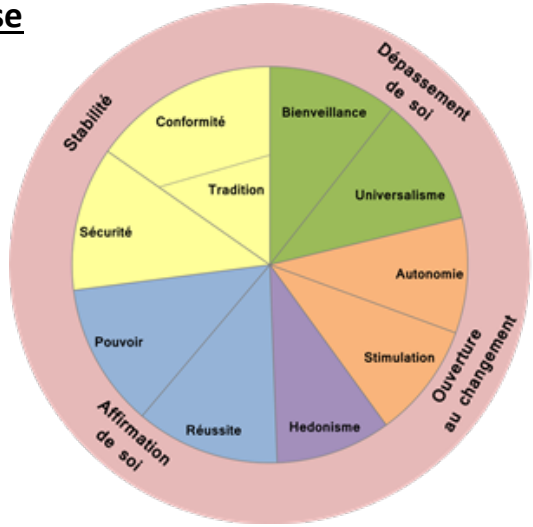

Chacun de nous accorde un degré d'importance différent à chacune de ces valeurs.
BONHEUR : chaque personne y parvient par des voies différentes en atteignant une valeur importante pour elle.</td><td><u>NORMES JURIDIQUES</u>
<u>= LOI :</u> Elles doivent être respectées sous peine de sanctions pénales (prison, amende, …)

<u>Ex</u> : s'arrêter à un feu rouge

Voir exemples dans le cours :
Pages 9 à 11
- Le respect des lois
- Le respect des personnes
- Le respect des biens</td><td><u>NORMES SOCIALES</u>
Pas de sanctions pénales mais si on ne les respecte pas on risque le jugement ou l'exclusion du groupe.

<u>Ex</u> : couper la parole

Voir exemples dans le cours :
Pages 11 à 16
- Les codes de politesse
- La ponctualité
- L'usage du téléphone
- Les salutations
- La galanterie
- Les codes vestimentaires
- Au travail, à l'école</td></tr>
<tr><td><u>Les valeurs évoluent dans le temps</u> : guerres, changements climatiques, innovations, …</td><td colspan="2"><u>Les normes évoluent dans le temps</u> : cigarette dans les écoles, vote obligatoire, utilisation GSM, …</td></tr>
<tr><td colspan="3"><u>Le RESPECT</u> : un sentiment qui porte à traiter quelqu'un, quelques chose avec égard, à ne pas leur porter atteinte.
Ex : le respect des lois, le respect des personnes et le respect des biens.</td></tr>
</table>

2. La socialisation

Définition :

SOCIALISATION : c'est un processus par lequel un individu va **intérioriser** les normes, les valeurs et les habitudes qui détermineront ses comportements, sa manière d'agir et de penser.
Le processus façonne l'identité et la personnalité de l'individu et évolue **tout au long de sa vie**. C'est l'apprentissage de la vie en société.

SOCIALISATION SEXISTE : ce que l'enfant va intérioriser selon qu'il est né « fille » ou « garçon ». Conformité avec les structures sociales. L'environnement proposé aux enfants est très sexué.

Agents de socialisation :

Dans l'enfance : **Socialisation primaire**	1. La famille
	2. L'école / la crèche
	3. Les médias
S'ajoutent à l'adolescence :	4. Les groupes des pairs (amis, travail,…)
	5. Les groupes d'activités (sports, musique, scouts, …)
S'ajoutent à l'âge adulte : **Socialisation secondaire**	6. Les groupes professionnels

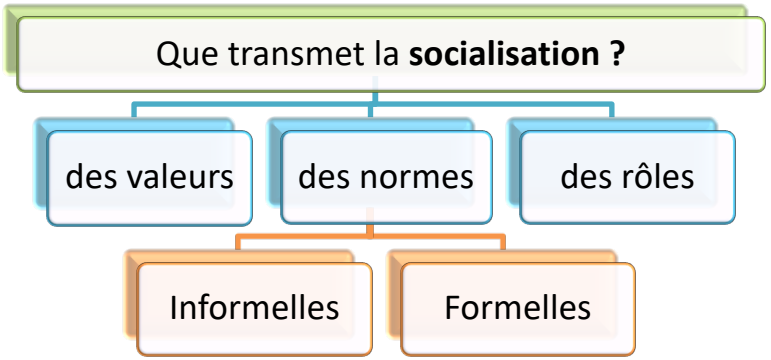

La socialisation s'effectue par :

- **L'inculcation** : apprentissage des habitudes et savoirs faire
- **L'imitation** : identification à d'autres personnes
- **L'intégration** : s'approprier des traits culturels suite à des échanges.
- **L'injonction** : les parents et l'école par domination

3. La déviance et délinquance

Définitions :

Normes SOCIALES = Normes INFORMELLES	**Normes JURIDIQUES = Normes FORMELLES**
Elles trouvent leur source dans les **traditions et la morale**. Elles peuvent devenir une seconde nature pour l'individu notamment par le biais de la **socialisation**. *Exemple :* 1. *Manquement aux règles de bienséance, de politesse et d'honneur* 2. *Atteinte à la propriété privée* 3. *Atteinte à l'intégrité physique* 4. *Atteinte à l'ordre publique*	Elles sont reconnues **officiellement** et sont inscrites dans les textes de **loi**. Elles sont élaborées par une autorité publique et sont obligatoires. Le non-respect de ces normes expose à certaines sanctions qui relèvent de **la responsabilité pénale**. Celles-ci peuvent être définies comme **l'obligation** de répondre à des **infractions** commises (contraventions, délits ou crime) et de subir la **peine** prévue (amende ou emprisonnement) par le texte qui les réprime (la **loi)**
La transgression des normes informelles s'appelle la : **DEVIANCE :** les manquements aux règles qu'un groupe et/ou que la société nous impose sans que la sanction soit juridique mais plutôt sociologique (Elle suscite l'étonnement ou la réprobation du groupe qui juge)	**La transgression des normes formelles s'appelle la :** **DELINQUANCE** : fait référence à des écarts plus graves aux normes juridiques. Elle suscite une sanction pénale.

Les types de sanctions :

Une **sanction** permet le respect des normes lorsqu'elles sont enfreintes.

Une **sanction** peut-être : - Formelle (écrite) ou informelle (non-écrite)
- Positive (une récompense) ou négative (une punition)

4. La responsabilité civile et pénale

La **responsabilité civile** (code civile) est l'obligation de répondre de ses actes en **réparant le dommage causé à autrui**.

Pour obtenir réparation la victime doit de **faire la preuve** de **3 éléments** :

- Le **dommage** (qu'elle a subi)
- La **faute** commise (par la personne dont elle veut mettre en œuvre la responsabilité)
- Le **lien de causalité** (entre la faute et le dommage)

La **responsabilité pénale** (code pénal) est l'obligation par celui qui commet une infraction de **subir la peine** dont la loi pénale sanctionne cette infraction.

3 types d'infraction :

- La **contravention** : infraction au code de la route, tapage nocturne, ivresse publique, …
- Le **délit** : le vol, l'abus de confiance, les coups et blessures, …
- Le **crime** : le viol, le meurtre, …

Le droit pénal vise 3 objectifs :

- Objectif de **reconnaissance** : permettre à la victime d'obtenir réparation (responsabilité civile)
- Objectif de **prévention** : dissuader les individus de reproduire l'acte en cause
- Objectif **symbolique** : répandre l'idée que les valeurs doivent être respectées
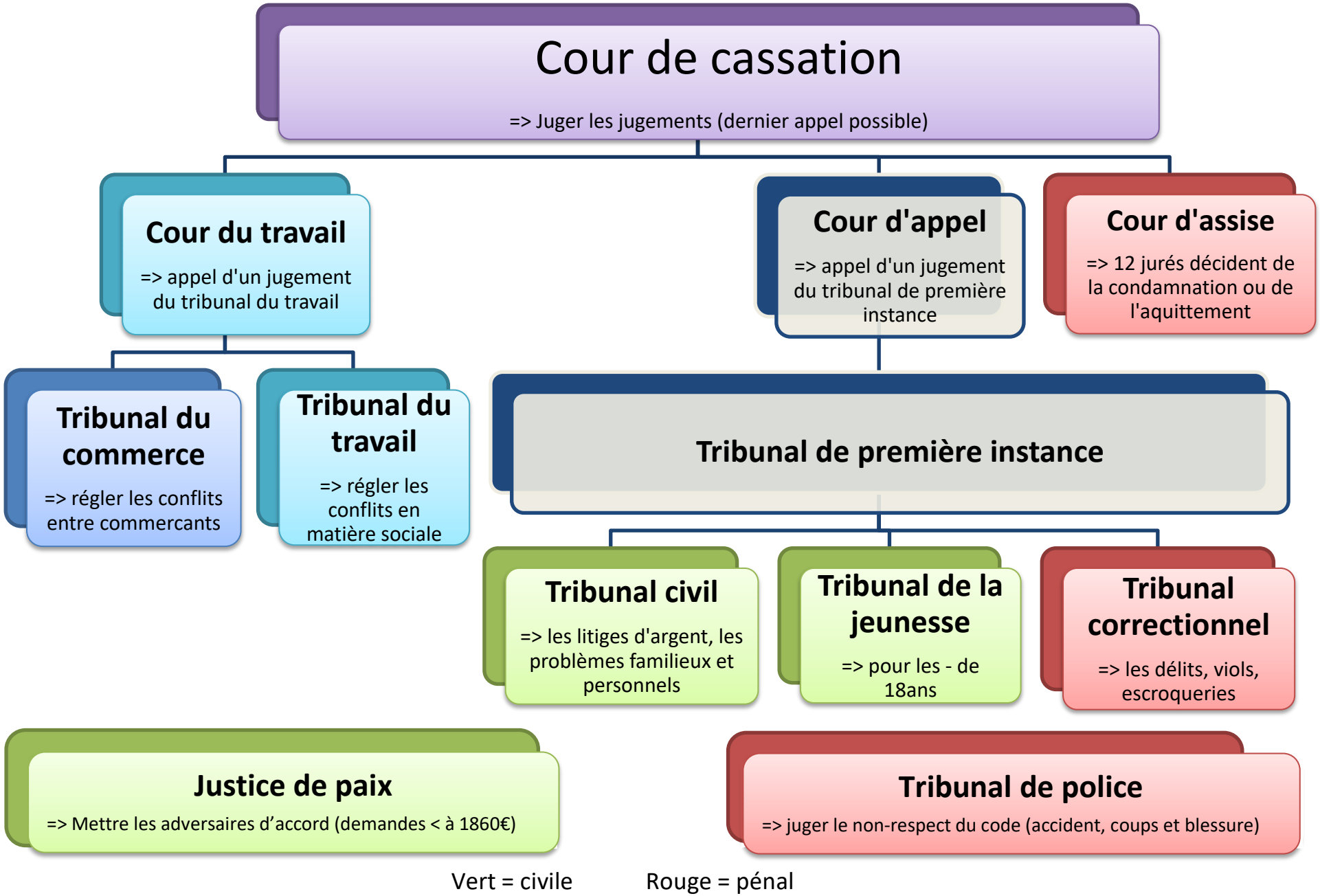
Cours et tribunaux